



2011  
NOV 29

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 29 novembre 2011

A 9 h 00 à LA ROCHE BERNARD

---

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 29 novembre 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

#### ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan (Pouvoir de M. BROHAN)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

#### ABSENTS EXCUSES

- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à Mme ANNEE)
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Patrick BOURRU, Conseil Général du Morbihan

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



12.12.11  
PREF 44

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 29 novembre 2011

A 9 h 00 à LA ROCHE BERNARD

---

### III. QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

#### III.3. Budget Principal – exercice 2011 : décision modificative n°2

La décision modificative n°2 du budget principal pour l'exercice 2011 est proposée au Conseil d'Administration pour les montants présentés en annexe.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposé la décision modificative n°2 du budget principal pour l'exercice 2011.**

Pour extrait conforme  
Le Président,

  
Jean-François GUÉRIN.



2011  
2011

**BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 2 du 29/11/2011**  
**Exercice 2011**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Fonc	Service	Nature	Libellé	MONTANT
<b>Chapitre 23</b>				
64	Arza	231351	Aménagement bâtiments publics	35 300,00
64	Arza	238	Avances sur commandes d'immo	25 000,00
738	Inon	238	Avances sur commandes d'immo	5 500,00
64	Redo	231351	Aménagement bâtiments publics	-65 800,00
<b>Total chapitre 23</b>				<b>0,00</b>